

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le samedi 04 juillet, à 11h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 30 juin 2020, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de Conseillers présents : 33

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO, Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandrine BOSCH, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Madame Isabelle DUJARDIN, Monsieur Thierry BRAYARD, Madame Laure MARCOCCIA-WARIN, Madame Sandrine LALANNE, Madame Karine BASTIEN-COTARD, Monsieur Robin ONGHENA, Monsieur Vincent PINEL, Conseillers municipaux.

#### Ont donnée pouvoir :

#### Absents excusés :

#### Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGRO

## ÉLECTION

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- A déduire bulletins blancs ou nuls : 8
- Reste pour les suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 17 (dix-sept)

**La liste conduite par Rodolphe CAMBRESY a OBTENU : 25voix**

La liste conduite par Rodolphe CAMBRESY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est proclamé l'élection de ladite liste telle qu'elle apparaît ci-dessous laquelle est immédiatement installée :

Liste :

- Rodolphe CAMBRESY
- Véronique CHEVILLARD
- Bruno POIGNANT
- Sylvie ROBY
- Christophe ARZANO
- Béatrice MAZZOCCHI
- Olivier ZANINETTI
- Virginie PRADAL
- Pierre LECLERC

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 7 juillet 2020

Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Le Maire,

Charles ASLANGUL

